

Monsieur le Ministre de l'Intérieur.



Monsieur le Ministre,

Je viens demander le bienveillant concours du Gouvernement dans la publication que je me propose de faire: il s'agit de l'œuvre du grand sculpteur Belge Kessels.

Depuis longtemps je désirais cette publication qui doit être à la fois un honneur pour le pays et un honneur pour ma famille.

L'ouvrage pourra se composer d'un Volum. petit in-folio contenant une quinzaine de gravures au trait des ouvrages de Sculpture de Kessels; chaque planche serait accompagnée d'une page de texte contenant l'explication du Sujet, les circonstances dans lesquelles l'ouvrage a été fait, et les considérations esthétiques qu'il suggère. Le tout serait précédé d'une notice biographique assez étendue: Le Concours que je sollicite consisterait à contribuer à la gravure des planches, à souscrire à un certain nombre d'exemplaires, ou en tout autre mode de concours que la bienveillance du Gouvernement trouverait plus convenable: nous en aurions toujours une vive reconnaissance.

Je crois, Monsieur le Ministre, que ma demande sera bien accueillie, puisqu'il s'agit d'une des gloires de la Belgique (gloire enlevée sitôt!) et j'espère que vous pardonnerez à une veuve et à une mère de famille cette expression d'un légitime orgueil.

Agrez, Monsieur le Ministre, l'expression du profond avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre très obéissant Servant

Le 7 juillet 54

Rue de Berlin 46

1 Signé V<sup>e</sup> T. Kessels.



## L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 3 août 1854.

S<sup>r</sup>. DIVISION.N<sup>o</sup> 1813  
804.

N. B. Rappeler dans la réponse la date  
et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de la division.

ANNEXE

## SOMMAIRE.

Requête de Mad<sup>me</sup>  
de Kessels.

J'ai l'honneur de vous  
communiquer, avec prière de me la  
renvoyer, accompagnée de votre avis,  
une requête par laquelle Mad<sup>me</sup>  
de Kessels demande l'appui  
du Gouvernement pour pouvoir  
publier un volume contenant  
quinze gravures au trait des  
ouvrages de sculpture exécutés  
par son mari.

Aguez, Messieurs, l'assu-  
rance de ma considération très  
distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

*Finnoy*

A la Commission administrative  
du Musée royal de peinture & de sculpture.



473

Brunelles, le 29 Août 1854

à M<sup>le</sup> le Ministre des Intérieurs

M<sup>le</sup> le Ministre.

Monsieur le Ministre, je ne puis que rap-  
-porter l'idée de reproduire  
au moyen de gravures en bois  
les œuvres de Sculpteurs Ronds,  
mais nous devons faire remar-  
quer que le nombre des  
gravures planches est insuffisant  
et qu'il faudrait comprendre  
dans la publication projetée  
toutes les œuvres que nous  
possédons de ce célèbre artiste.

Ainsi, mon l'ouvrage  
que M<sup>le</sup> le Ministre de l'Intérieur  
se propose de faire publier  
offrant un intérêt réel  
et nous paraîtrait précieux  
l'attention du Gouvernement.  
Cependant, la C<sup>on</sup> a pensé  
à M<sup>le</sup> le Ministre, qu'on



L'absence de renseignements  
sur le format des planches  
~~devrait~~ que sur le choix de  
l'artiste chargé de les graver, les planches  
de Gouvernement feroient  
chose utile en s'assurant  
préalablement du mérite  
d'invention du graveur  
qui figureront dans cette  
publication.

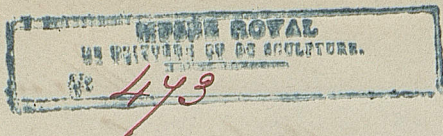
Je vous remercie l'Honorable,  
M. Muller, de vous avoir  
la requête de M. de Repé,  
jointe à votre lettre du  
3 de ce mois, 5<sup>e</sup> Decr 1813  
et de vous prier  
5041, d'agréer l'assurance de  
votre dévouement.

Le Président.

Le Secrétaire F. de L.  
P. de L.



Copie.



à Monsieur le Ministre de l'Intérieur.

Monsieur le Ministre,

Approuvant si l'idée de faire reproduire au moyen de la gravure, les principales œuvres de M. Balthus Kessels, vous avez bien voulu, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 Septembre dernier, me promettre votre bienveillant appui pour la réalisation du projet que j'ai conçu. La condition à laquelle vous avez donné le concours du Gouvernement, à savoir, que la publication projetée, comprenne l'œuvre entière de Kessels, est une preuve de plus de la haute estime que vous inspire le talent manifesté par l'artiste dans sa carrière. La fin d'un ouvrage mis au jour, ~~et qui exige~~ dans la condition énoncée, serait évidemment de faire apparaître dans sa plénitude, le savoir du Statuaire que vous qualifiez en des termes pour lesquels vous devez des remerciements, Monsieur le Ministre.

C'est vous dire, Monsieur le Ministre, que non seulement je souviens à la demande qui m'est faite, mais que ce nouveau témoignage de la sollicitude éclairée du Gouvernement, me pénètre d'une profonde reconnaissance.

Entreprendre dans les limites indiquées, l'ouvrage dont il s'agit, entraînera à des frais, qui, vu mon état de fortune, nécessiteront de la part de l'Etat une intervention de plus en plus large.



- 249
- Veuillez l'énumération Des Dépenses:
- 1<sup>re</sup> pour la gravure Des trente planches que doit comprendre la publication . . . . . F. 3000.-
  - 2<sup>re</sup> pour le tirage Des planches, à raison de 100<sup>fr</sup> le 100, ce qui pour une édition de 500 Ex. (on ne peut par en mettre moins d'exemplaires d'un ouvrage de cette importance) constitue une dépense de 1500.-
  - 3<sup>re</sup> pour l'impression Du texte (Notice sur la vie et les ouvrages De Kessels) la fourniture du papier pour ce texte ainsi que pour les planches 1200.-
- Total francs 5700.-

Ce chiffre, dois-je vous l'avouer, Monsieur le Ministre, est en dehors de toute proportion avec les ressources dont je dispose. Et défaut d'un subside de 4000 à 4500 francs, j'aurais le regret de devoir abandonner le projet dont votre haute approbation me fait désirer plus que jamais l'accomplissement. Je me plains à espérer que le Gouvernement belge qui a donné à Kessels, à la fin de sa vie, une marque non équivoque de confiance, et qui, après sa mort prématurée, a protégé en même temps et la mémoire & la famille, voudra reconnaître tant de bienfaits par un dernier sacrifice, fait en vue de consolider sa gloire.

Ci-joint, un spécimen des gravures dont l'exécution, sans votre approbation, pourrait être confiée à M<sup>r</sup> Danse, sous la direction de M<sup>r</sup> Meunier, un de leurs plus distingués de l'Ecole royale des gravures. Quant au texte, il serait dû à M<sup>r</sup> Edouard Van Sout. Cet écrivain m'a depuis longtemps, spontanément offert son concours.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

(Votre très humble servante  
(Signé) W<sup>re</sup> Kessels)

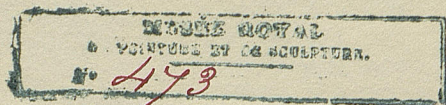
25 Janvier 1855.



Bruxelles, le 21 février 1855.

1<sup>re</sup> DIVISION.N<sup>o</sup> 1,813

L 636.



N. B. Rappeler dans la réponse la date  
et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de la division.

2 ANNEXE S.

## SOMMAIRE.

Subside Kessels.  
Demande d'avis.

J'ai l'honneur de vous  
envoyer la réponse de Madame veuve  
Kessels à la lettre que je lui  
ai adressée par suite de votre avis  
du 29 août dernier, N<sup>o</sup> 473,  
relativement à la demande de  
Subside qu'elle a faite au  
Gouvernement pour éditer un  
album de gravures représentant les  
œuvres de feu son mari, avec un  
texte explicatif.

Je vous prie de me faire  
connaître votre avis sur la  
demande de M<sup>me</sup> Kessels, telle  
qu'elle l'a formulée en dernier  
lieu.

Agnez, Messieurs, l'assurance  
de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

*J. J. J.*

À la Commission administrative du Musée Royal  
de peinture et de sculpture.



DE

DE

3



Monsieur le Ministre

Par sa lettre du 21 février dernier,  
se<sup>re</sup> D<sup>re</sup>, n<sup>o</sup> 1813,  
7636, votre Prédécesseur a renvoyé  
à notre avis la nouvelle demande formulée  
par M<sup>me</sup> Cassals, ~~relativement à~~ la publication  
d'un recueil de gravures au trait d'après  
les ouvrages de son mari.

Ainsi que nous avons eu l'occasion  
de le dire, nous ne pouvons qu'approuver  
les mesures qui ont pour but de reproduire  
et de faire connaître les travaux des  
artistes éminents qui ont illustré l'Ecole  
Belge: c'est donc avec plaisir que nous  
avons vu le projet de publier l'œuvre  
du Statuaire Rops; mais <sup>nous regrettons</sup>  
<sup>vous informons</sup> ~~il est~~  
~~dû d'en avoir~~ dû, Monsieur le  
Ministre, que les planches destinées

A l'honorable le Ministre de l'Intérieur